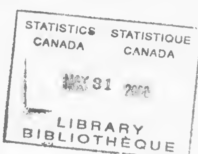


N° 92F0026XDFau catalogue

Fichier de données des côtés d'îlot de 1996

Guide de référence







Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Des données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada:

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

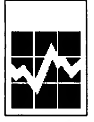
Un service d'appel interurbain sans frais est offert **à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Vous pouvez également visiter notre site sur le W3 : **http://www.statcan.ca**

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Fichier de données des côtés d'îlot de 1996

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

Janvier 1998

Guide de référence du produit n° 92F0026XDB

Ottawa

This reference guide is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf dans les Fichier de données des côtés d'îlot de 1996

- *L'information sur les rues est tirée des Fichiers du réseau routier de 1996.*
- *Lien aux nouvelles circonscriptions électorales fédérales de 1996.*

Table des matières

1. *À propos de ce guide*

Le présent guide est destiné à tous ceux qui utilisent le Fichier de données des côtés d'îlot de 1996 (FDCI). Il fournit des renseignements généraux sur ce produit, le décrit et expose la méthodologie qui a servi à le créer.

L'énoncé sur la qualité des données contient une description détaillée des étapes menant à la création du Fichier de données des côtés d'îlot. Il fournit à l'utilisateur l'information dont il a besoin pour déterminer si les données conviennent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire.

Les spécifications techniques de la section 5 fournit des renseignements sur l'installation du fichier, la disposition et la description des champs.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le *Dictionnaire du recensement de 1996* (n° 92-351-XPF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe, suivis d'une liste des produits et services connexes.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Bon nombre de codes géographiques et de valeurs quantitatives qu'on retrouve dans le guide ont été transcrits d'un écran d'ordinateur ou de rapports internes, et saisis à la main. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

2. *Aperçu*

Le fichier de données des côtés d'îlot fournit de l'information sur la plus petite entité géographique disponible de Statistique Canada, soit le **côté d'îlot**.

Les côté d'îlot sont disponibles là où existe un fichier du réseau routier (FRR), c'est-à-dire pour les grands centres urbains dont la population du **noyau urbain** atteint au moins 50 000. Ainsi, le fichier de données des côtés d'îlot est disponible pour les 25 **régions métropolitaines de recensement** (RMR) et pour 18 **agglomérations de recensement** (AR).

Les FRR, et par le fait même le FDCI, n'assurent qu'une couverture partielle de certaines RMR/AR (voir le tableau 1 ci-contre).

Les renseignements sur les côtés d'îlot comprennent les noms de rues (incluant le type de rue et la direction), les et les chiffres de la population et des logements de 1996.

Tableau 1 Couverture des Fichiers de données des côtés d'îlot et nombre d'enregistrements selon la RMR/AR

Nom de la RMR/AR	Code	Couverture	Enregistrements
Abbotsford	932	Partielle	5 710
Belleville	522	Partielle	2 063
Brantford	543	Complète	6115
Calgary	825	Partielle	39 181
Chicoutimi - Jonquière	408	Partielle	8 965
Edmonton	835	Partielle	33 745
Fredericton	320	Partielle	3 278
Guelph	550	Complète	5 142
Halifax	205	Partielle	9 918
Hamilton	537	Complète	29 442
Kamloops	925	Partielle	5 216
Kelowna	915	Partielle	8 724
Kingston	521	Partielle	4 680
Kitchener	541	Complète	17 202
Lethbridge	810	Complète	4 989
London	555	Complète	20 325
Moncton	305	Partielle	8 774
Montréal	462	Partielle	124 044
North Bay	575	Partielle	4 461
Oshawa	532	Complète	13 832
Ottawa - Hull	505	Partielle	51 738
Peterborough	529	Partielle	3 837
Prince George	970	Complète	5 754
Québec	421	Partielle	29 724
Red Deer	830	Complète	3 676
Regina	705	Partielle	11 306
Saint John	310	Partielle	5 712
Sarnia	562	Complète	5 760
Saskatoon	725	Partielle	10 358
Sault Ste. Marie	590	Complète	5 222
Sherbrooke	433	Partielle	3 975
St. Catharines - Niagara	539	Complète	30 875
St. John's	001	Partielle	5 363
Stratford	553	Complète	1 797
Sudbury	580	Partielle	4 921
Thunder Bay	595	Partielle	7 626
Toronto	535	Partielle	120 952
Trois-Rivières	442	Partielle	6 995
Vancouver	933	Complète	88 134
Victoria(+3 CSDs)	935	Complète	19 397
Windsor	559	Partielle	11 554
Winnipeg	602	Partielle	35 442
Woodstock	544	Complète	2 009

3. *Au sujet de ce produit*

3.1 Contenu

Ce produit inclut l'information sur les attributs de 827 933 côtés d'îlots de 43 grands centres urbains. Le fichier inclut les noms de rues (incluant le type et la direction), les tranches d'adresses, codes géographiques, coordonnées x, y pour le point représentatif du côté d'îlot (ou dans certains cas, un point représentatif du SD), et le chiffre correspondant de la population et des logements obtenus à partir du recensement de 1996.

Le tableau 1 fournit le nombre d'enregistrements de côtés d'îlots pour chaque RMR/AR.

3.2 Méthodologie générale

Les renseignements reliés à l'adresse de chaque côté d'îlot et l'identificateur unique du secteur de dénombrement de 1996 correspondant (SDidu) ont été extraits de la base de données interne du réseau routier que possède Statistique Canada. Cette base sert aussi à la création des Fichiers du réseau routier de 1996. Un point représentatif de côté d'îlot a été créé grâce à une application du système ARC/INFO^MD^.

Les ménages recensés ont été raccordés aux côtés d'îlot grâce à un procédé automatisé d'appariement des adresses des ménages aux adresses des rues. Les chiffres de population et de logements pour chaque côté d'îlot ont été extraits de la base de données du recensement de 1996 à l'aide d'un programe interne conçu à cette fin (STATPAK).

Les ménages qui n'ont pu être appariés à un côté d'îlot ont été liés au secteur de dénombrement approprié. Là où cette situation s'est présentée, on a créé un enregistrement "artificiel" de côté d'îlot pour ces secteurs de dénombrement. Ces enregistrements ne contiennent aucune adresse spécifique et les coordonnées x,y sont celles du point représentatif du secteur de dénombrement. Les chiffres de population et de logements qui paraissent sur ces enregistrements correspondent au total des ménages qui n'ont pu être appariés à un côté d'îlot spécifique pour ce secteur de

Le code de la **circonscription électorale fédérale** (Décret de représentation de 1996) ont été associés à chaque point représentatif (coté d'îlot et secteur de dénombrement) grâce au des circonscriptions électorales fédérales (Décret de représentation de 1996) et à ARC/INFO^MC^

Plus plus de renseignements quant à la méthode utilisée pour créer le FDCI, consulter la section 4 : Qualité des données.

3.3 Date de référence

La **date de référence géographique** est une date déterminée par Statistique Canada pour la mise au point définitive du cadre géographique selon lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et présentées. Pour le Recensement de 1996, la date de référence géographique était le ***1er janvier 1996***. La date de référence pour les rues et tranches d'adresses du fichier de données des côtés d'îlots est le 14 mai 1996, jour du recensement.

3.4 Comparaison avec le produit de 1991

Les FDCI de 1996 est semblable au fichier de 1991. La date de référence pour l'information sur les rues et les adresses correspond à l'information disponible sur les Fichiers du réseau routier de 1996

3.5 Restrictions d'utilisation

Environ 92% des ménages recensés sont liés à un point représentatif de côté d'îlot, les autres 8% étant liés à des points représentatifs de secteurs de dénombrement. L'exactitude absolue du positionnement des rues n'était pas prioritaire pour la création et actualisation des Fichiers de réseaux routiers duquels le fichier de données des côtés d'îlots a été extrait. Par conséquent, il n'est PAS recommandé d'utiliser ce fichier pour des applications liées à l'ingénierie, pour des services d'acheminement d'urgence ou pour des applications à caractère légal.

Contrairement aux FRR, le FDCI ne contient aucune adresse imputée.

4. *Qualité des données*

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but d'aider l'utilisateur à déterminer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité (voir Statistique Canada, 1992).

Le fichier de données des côtés d'îlots provient de plusieurs sources décrites ci-dessous. Des renseignements sur la qualité de ces intrants sont disponibles sur demande.

4.1 Historique

Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Plusieurs programmes informatiques basés sur ARC/INFO^{MC} et SAS ont été utilisés pour extraire, compiler et vérifier

En premier lieu, les renseignements liés à l'adresse de chaque côté d'îlot et l'identificateur unique du secteur de dénombrement de 1996 correspondant (SDidu) ont été extraits de la base de données interne du réseau routier que ^{MC}). La date de référence des renseignements relatifs au réseau routier est le 14 mai 1996. Les usagers sont priés de noter que, contrairement aux Fichiers du réseau routier de 1996, le FDCI ne

Les points représentatifs de côtés d'îlots ont été calculés le long des rues et portions d'autoroutes portant des adresses. L'emplacement des point représentatif correspond généralement au milieu du côté d'îlot, à une distance perpendiculaire de 22, 11, 5 ou 1 mètre du centre de la rue. Cette distance de recul variable a été adoptée pour la première fois en 1996 afin d'assurer que le point représentatif d'un côté d'îlot soit plus près du côté d'îlot visé que de tout autre.

La base de données interne des attributs géographiques a fournit les coordonnées latitude et longitude du point représentatif de SD ainsi que les liens entre les secteurs de dénombrement et les niveaux géographiques supérieurs (divisions de recensement, subdivision de recensement, régions métropolitaines de recensement / agglomérations de recensement).

Le Registre des adresses, une base de données interne contenant les adresses de tous les ménages recensés dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier, a été utilisé pour établir un lien entre les ménages de recensement et les côtés d'îlot. Environ 92% des ménages ont pu être liés à un côté d'îlot à l'aide d'un procédé automatisé qui tenait compte des renseignements du Registre des adresses et des FRR.

Huit pourcent (8%) des ménages de recensement n'ont pu être liés à un côté d'îlot en raison de renseignements insuffisants ou manquants à l'une ou l'autre source d'adresse. Ces ménages ont donc été liés à leur secteur de

Une fois tous les ménages liés (géocodés) à un côté d'îlot ou un secteur de dénombrement, les chiffres de population et de logements de 1996 correspondants ont été obtenus à l'aide de STATPAK, un programme interne pour l'extraction

Le décret de représentation de 1996 des circonscriptions électorales fédérales a été proclamé après la date fixée le

parachèvement du cadre géographique du recensement de 1996. Conséquemment, les limites des secteurs de dénombrement de 1996 ne respectent pas les limites des CÉF de 1996.
circonscriptions électorales fédérales a été effectué par la superposition du fichier numérique des limites cartographique des circonscriptions électorales fédérales de 1996 aux points représentatifs du FDCI et la recherche des points dans les polygones.

4.2 Précision de localisation

Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'une caractéristique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique ou dans un autre produit.

Il n'existe aucune mesure de la précision de l'emplacement des coordonnées géographiques. La précision de l'emplacement est abordée ici en termes descriptifs.

Les Fichiers du réseau routier de 1996 ont servi de base à la création des points représentatifs de côtés d'îlot. La précision relative de l'emplacement est donc optimisée lorsque le FDCI est utilisé de pair avec les FRR.

L'emplacement des points représentatifs de côtés d'îlots a été déterminé par processus automatisé. Des vérifications visuelles ont permi de s'assurer du bon positionnement des points.

Les points représentatifs des secteurs de dénombrement ont été utilisés pour localiser les ménages qui n'ont pu être liés à un côté d'îlot spécifique. Ces points sont moins précis que les points représentatifs de côtés d'îlot et pourraient ne pas convenir pour des études portant sur des unités géographiques plus petites que le secteur de dénombrement lui-même.

Les coordonnées géographiques du FDCI ont été superposées au Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement de 1996 ce qui permet de confirmer que tous les points tombent à l'intérieur des limites de leur SD respectif.

Il existe un petit nombre de points représentatifs de côtés d'îlot qui ne sont pas uniques. À titre d'exemple, des côtés d'îlots distincts peuvent avoir des points représentatif avec les mêmes coordonnées géographiques.

4.3 Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque polygone

La attributs des rues contenus dans le FDCI sont extraits des Fichiers du réseau routier et en conservent donc le même niveau de précision. Ce sont principalement les noms de rues qui ont fait l'objet des quelques mesures visant à assurer la précision des données non-cartographiques contenues dans les FRR.

Les codes géographiques des unités géographiques normalisées dans lesquelles se retrouvent les secteurs de dénombrement proviennent de la Base de données des attributs géographiques de 1996. Cette base de donnée a été créée et est maintenue par la Division de la géographie de Statistique Canada. Quelques erreurs de raccordement ont été repérées sur cette base de données depuis son attestation finale au début de l'année 1997. Ces erreurs n'ont pas nécessairement un impact sur le FDCI. Des renseignements à ce sujet sont disponibles auprès de Statistique Canada.

Les codes de circonscription électorale du décret de représentation de 1996 ont été obtenus par un procédé de superposition des points représentatifs et des limites numériques des CÉF. Ces limites numériques peuvent dévier de la

description exacte des CÉF de 1996 fournie par Élections Canada. Cependant, il a été démontré que les chiffres de population du recensement de 1991 obtenus grâce à ces limites ont une marge d'erreur maximale de 1% en regard des chiffres de population officiels.

La somme des chiffres de population pour tous les côtés d'îlots d'un même secteur de dénombrement correspond aux chiffres officiels publiés pour les secteurs de dénombrement (Recensement de 1996). La précision des chiffres de la population et des logements est donc assurée au niveau des secteurs de dénombrement.

4.4 Cohérence logique

La cohérence logique est la mesure d'exactitude avec laquelle les caractéristiques sont représentées dans la structure des données tout en répondant à toutes les exigences internes. En d'autres mots, la précision avec laquelle les éléments de la structure de données suivent les règlements auxquels ils sont soumis.

On a obtenu l'assurance, grâce à une vérification topologique de ARC/INFO^MC , que tous les points représentatifs figurant au FDCI, côtés d'îlot ou secteur de dénombrement, tombent à l'intérieur du polygone de secteur de

4.4.1 Cohérence avec d'autres produits

Le FDCI de 1996 est cohérent avec les autres produits géographiques comme les fichiers numériques du réseau routier (exception faite des adresses imputées) et les fichiers schématiques du réseau routier, GéoRéf (pour les chiffres de population et de logements et les points représentatifs de SD) et les fichiers numériques des limites et numériques cartographiques de 1996.

4.5 Intégralité

L'intégralité est la mesure dans laquelle les entités géographiques (caractéristiques) sont saisies conformément aux spécifications de saisie des données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions et les autres

Toute la population vivant dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier est associée à un point représentatif de côté d'îlot de secteur de dénombrement sur le FDCI.

Le Fichier de données des côtés d'îlot ne fournit aucune information pour les parties des RMR/AR non couvertes par un Fichier du réseau routier. Le fichier contient les attributs des rues, codes géographiques et chiffres de population et de logements pour 810 412 côtés d'îlots, incluant les côtés d'îlots non peuplés ou pour lesquels il n'a pas été possible d'établir un lien avec les ménages recensés. Le fichier contient aussi 17 521 enregistrements de secteurs de dénombrement pour la population et les logements qui n'ont pu être raccordés à des côtés d'îlots.

Le FDCI ne contient aucune données pour quatre secteurs de dénombrement couverts par un FRR. Il s'agit de SD qui tombent entièrement dans l'eau et ne contiennent aucune population : 24045001, 35029259, 35084301 et 59006411.

Certains noms de rues et tranches d'adresses ne sont pas disponibles. Il n'existe aucune mesure de l'intégralité des côtés d'îlots et des attributs de rues qui s'y rattachent.

5. *Spécifications techniques*

5.1 Spécifications des fichiers

Les fichiers de données des côtés d'îlot de 1996 sont disponibles en format ASCII (.TXT).

Les coordonnées sont fondées sur NAD27 et sont en latitude/longitude.

5.2 Instructions pour l'installation

Les fichiers de données des côtés d'îlots _________ compressés dans des fichiers auto-exécutables PKZIP[MC] (extension .EXE). Dans ce cas, les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en mode DOS, en cliquant deux fois sur l'icône représentant le fichier en Windows, ou en les exécutant à partir du menu Démarrer (Windows[MC]95 ou Windows[MC] NT4.0)

5.3 Cliché d'enregistrements et description des champs

Le cliché d'enregistrement qui suit fournit la liste des 17 champs qui composent chaque enregistrement d'un Fichier de données de côtés d'îlot. On y retrouve le numéro du champ, sa taille, sa position, son type (numérique ou

Champ	Taille	Position	Type	Description
1	20	1	AN	Nom de rue
2	2	21	AN	Type de rue
1	2	23	AN	Direction de rue
4	5	25	AN	Adresse de
9	9	30	AN	Adresse à
9	9	35	N	Latitude
7	11	44	N	Longitude
8	1	55	AN	Indicateur d'appariement population/logement
1	1	55	N	Chiffre de population
10	4	60	N	Chiffre de logements
11	9	64	AN	Identificateur unique de secteur de dénombrement (SDidu)
12	1	72	AN	Identificateur unique de division de recensement (DRidu)
13	9	86	AN	Identificateur unique de subdivision de recensement (CSDidu)
14	3	93	AN	Code de région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement
15	7	86	AN	Nom de secteur de recensement
16	5	93	AN	Identificateur unique de circonscription électorale fédérale (Décret de représentation de 1996)
17	6	98	AN	Numéro de séquence

Description des champs

Champ 1. : Nom de rue

Les noms de rues sont généralement tirés des documents officiels fournis par les municipalités dans le cadre du

Les utilisateurs doivent prendre note des règles de codage suivantes :

- les noms sont tronqués (à la fin) lorsqu'ils comptent plus de 20 caractères, longueur maximale du champ;
- les mots «Saint» et «Sainte» ont été abrégés à ST et STE;
- la plupart des rues identifiées par un numéro ont été codées selon ce chiffre plutôt que par ordre alphabétique (par

- la plupart des articles sont indiqués à la fin du nom de rue (par exemple, «The Queensway» devient QUEENSWAY, THE et «De l'Église» devient ÉGLISE, DE L');
- tous les noms de rue non identifiés sont codés au moyen d'un Z suivi de trois chiffres (p. ex., Z001).

Champ 2 : Type de rue

On emploie un code à deux chiffres pour identifier les différents types de rues adressables.

Code	Type	Code	Type
	Pas de type	LI	Line
AL	Alley / Allée	LK	Link
AU	Autoroute	LN	Lane
AV	Avenue	ME	Mews
BA	Bay	MO	Montée
BP	By Pass	PL	Place
BV	Boulevard	PM	Promenade
CA	Carré	PR	Park / Parc
CH	Chemin	PU	Plateau
CL	Circle / Cercle	PY	Parkway
CN	Concession	RD	Road
CO	Côte	RG	Rang
CR	Crescent	RG	Rise
CS	Close	RL	Ruelle
GT	Court / Cour	RO	Route
DP	Drive	RU	Rue
GN	Garden	RW	Row
CR	Green	SQ	Square
GT	Gate	ST	Street
GV	Grove	TL	Trail
HL	Hill	TR	Terrace / Terrrase
HT	Heights	VW	View
HY	Highway	WK	Walk
JA	Jardin	WY	Way

Champ 3 : Direction de rue

La direction de la rue est indiquée par un code à une ou deux lettres désignant l'emplacement de la rue en fonction d'une origine prédéterminée (par exemple, rue Sherbrooke ouest). La direction n'est précisée que si elle fait partie du nom de la rue. La direction ne doit pas être confondue avec l'orientation géographique de la rue.

N	North / Nord
S	South / Sud
E	East / Est
W	West
O	Ouest
NE	North-East / Nord-Est
NW	North-West
NO	Nord-Ouest
SE	South-East / Sud-Est
SW	South-West
SO	Sud-Ouest

Champ 4 : Adresse à

Le champ «Adresse à» sert à indiquer le numéro civique le plus élevé du côté d'îlot La valeur «____» indique que l'adresse est inconnue.

Champ 5 : Adresse de

Le champ «Adresse de» sert à indiquer le numéro civique le plus bas du côté d'îlot. La valeur «____» indique que l'adresse est inconnue.

Champ 6 : Latitude

Ce champ contient la latitude (en degrés et décimales au nord de l'équateur) du point représentatif de SD ou de côté d'îlot (selon la valeur du champ 8). Le point décimal est explicite.

Champ 7 :Longitude

Ce champ contient la longitude (en degrés et décimales à l'ouest du plan méridien) du point représentatif de SD ou de côté d'îlot (selon la valeur du champ 8). Le point décimal est explicite.

Champ 8 : Indicateur d'appariement population/logement

L'indicateur d'appariement population/logement est un code à 1 chiffre qui précise si les chiffres de population et des logements du Fichier de données de côtés d'îlot sont appariés à un point représentatif de côté d'îlot ou de secteur de

La plupart des ménages dans les régions couvertes par les Fichiers du réseau routier sont liés à un côté d'îlot spécifique. L'indicateur d'appariement prend alors la valeur «1» et les chiffres de population et de logements portent sur ce côté

Dans les cas où il n'a pas été possible d'apparier les ménages du recensement à un côté d'îlot (information sur l'adresse insuffisante ou manquante ou parce que certaines rues ne se trouvent pas dans les Fichiers de réseaux routiers), l'indicateur d'appariement prend la valeur «2». Ceci indique que les chiffres de population et de logements portent sur les logements du secteur de dénombrement qui ne sont pas reliés à un côté d'îlot spécifique.

Champ 9 : Chiffre de population

Ce champ présente le chiffre de population non arrondi (Recensement de 1996 - base intégrale 2A) pour le côté d'îlot. Dans certains cas (voir description du champ 8), ce champ représente la population vivant dans des logements qui n'ont pu être appariés à un côté d'îlot en particulier pour un secteur de dénombrement (SDidu) donné.

Champ 10 : Chiffre de logements

Ce champ présente le chiffre de logements privés occupés non arrondi (Recensement de 1996 - base intégrale 2A) pour le côté d'îlot. Dans certains cas (voir description du champ 8), ce champ représente le nombre de logements qui n'ont pu être appariés à un côté d'îlot en particulier pour un secteur de dénombrement (SDidu) donné.

Champ 11 : Identificateur unique de secteur de dénombrement (SDidu)

On attribue à chaque secteur de dénombrement (SD) un code de trois chiffres, unique au sein d'une circonscription électorale fédérale (Décret de représentation de 1987 - CÉF). Afin de différencier chaque SD du Canada, le code de trois chiffres du SD doit être précédé du code provincial de deux chiffres et du code de trois chiffres de la CÉF.

+ CÉF + SD) s'appelle l'identificateur unique du secteur de dénombrement (SDidu).

Par exemple :

Code de PR-CÉF-SD

SDidu	Description
35009251	Code provincial 35 (Ontario) Code de CÉF 009 (Cambridge) Code de SD 251
46009251	Code provincial 46 (Manitoba) Code de CÉF 009 (Winnipeg North) Code de SD251

Champ 12 : Identificateur unique de division de recensement (DRidu)

On attribue à chaque division de recensement (DR) un code de deux chiffres, repris d'une province à l'autre, basé sur le code de la Classification géographique type (CGT). Afin de différencier chaque DR du Canada, le code de la division de recensement doit être précédé du code provincial de deux chiffres.

+ DR) s'appelle l'identificateur unique de la division de recensement (DRidu) et il équivaut au

Champ 13 : Identificateur unique de subdivision de recensement (SDRidu)

On attribue à chaque subdivision de recensement (SDR) un code de trois chiffres basé sur le code de la Classification géographique type (CGT), repris d'une province à l'autre. Afin de différencier chaque SDR du Canada, le code de la subdivision de recensement doit être précédé du code provincial de deux chiffres et du code de deux chiffres de la DR.

+ DR + SDR) s'appelle l'identificateur unique de la subdivision de recensement (SDRidu) et il équivaut au code de la CGT attribué aux SDR.

Champ 14 : Code de région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement

Un code numérique unique de trois chiffres est attribué aux régions métropolitaines de recensement (RMR) et aux agglomérations de recensement (AR) afin de différencier chaque RMR/AR du Canada. Le premier chiffre du code de RMR/AR correspond au deuxième chiffre du code de la province dont la RMR/AR fait partie. Lorsque la RMR/AR s'étend au-delà d'une frontière provinciale, le code provincial qui lui est assigné correspond à celui de la province comptant la plus grande proportion de population urbaine.

Champ 15 : Nom de secteur de recensement

À chaque SR, on attribue un «nom» numérique de sept caractères (incluant des zéros en tête, un point décimal et des zéros traînants). Afin de différencier chaque SR du Canada, le SRnom doit être précédé du code de trois chiffres de la région métropolitaine de recensement ou du code de l'agglomération de recensement.

Champ 16 : Identificateur unique de CÉF (Décret de représentation de 1996) (CÉF96idu)

Identifie une circonscription électorale fédérale (Décret de représentation de 1996) de façon unique. Les deux premiers chiffres de CÉF96idu identifient la province ou le territoire.

Ce champ identifie de façon unique les points représentatifs de côtés d'îlot ou de secteurs de dénombrement pour lesquels on a dénombré au moins une personne sur la base échantillon du recensement. Le numéro de séquence du fichier de données de côtés d'îlot est utilisé pour fins de traitement interne à Statistique Canada dans l'extraction de données pour des aires géographiques définies par l'utilisateur (service de géocodage).

6. *Glossaire*

Le glossaire présente des définitions brèves des termes géographiques et des concepts du recensement. Pour obtenir les définitions complètes ainsi que les notes supplémentaires se rapportant à ces concepts et définitions, consulter le Dictionnaire du recensement de 1996 (n° 92-351-XPF au catalogue).

Agglomération de recensement

Se reporter à la définition de **Région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR), région métropolitaine de recensement unifiée, agglomération de recensement unifiée, région métropolitaine de recensement primaire (RMRP), agglomération de recensement primaire (ARP)**

Carte de référence

Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont en droit d'élire un

de 1987, il y a 295 CÉF au Canada et selon l'Ordonnance de représentation de 1996, il y a 301 CÉF au Canada.

est la classification officielle des régions géographiques du pays utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : les ***provinces*** et ***territoires***, les ***divisions de recensement (DR)*** et les ***subdivisions de recensement (SDR).*** Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique.

Le code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux intersections consécutives. Un côté d'îlot est également formé lorsque la rue rencontre un autre trait physique visible (comme une voie ferrée, une ligne à haute tension ou une rivière) et lorsque la rue rencontre les limites des .

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de

1er janvier 1996.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme générique qui désigne les régions géographiques établies en vertu de lois provinciales et qui sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province. Il peut s'agir de comtés, de districts régionaux, de municipalités régionales et d'autres genres de régions

Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces, pour la diffusion des données statistiques. Au territoire du Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques renfermant le réseau routier de la plupart des grands centres urbains au Canada. Ils contiennent aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (comme les réseaux hydrographiques, les voies de chemin de fer, les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (par exemple le nom des rues et des cours d'eau, et les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses).

Les fichiers numériques cartographiques (FNC) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites des régions géographiques de recensement normalisées qui ont été modifiées afin de suivre les rives et inclure des cours d'eau.

Les fichiers numériques des limites (FNL) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites officielles des régions géographiques de recensement normalisées. Les limites sont parfois situées au-delà des rives, dans les étendues d'eau.

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données. Le service de géocodage de Statistique Canada permet d'apparier les ménages du recensement à de petites unités géographiques. Ce processus permet de produire des totalisations de données du recensement pour des régions géographiques non normalisées, par exemple les circonscriptions électorales provinciales et les districts municipaux, les zones d'aménagement local et les arrondissements scolaires.

Latitude / Longitude

Le système des latitudes et des longitudes est un système de localisation sur la surface terrestre qui tient compte du fait que la terre est ronde. La latitude mesure la distance angulaire vers le nord ou le sud à l'équateur, allant de zéro (0) degré à l'équateur à 90 degrés aux pôles. La longitude correspond à la distance angulaire vers l'ouest ou l'est au méridien d'origine, qui traverse Greenwich, en Angleterre, allant de zéro (0) degré au méridien d'origine à
Pour la masse continentale du Canada, les latitudes varient approximativement entre 42 et 83 degrés au nord de
degrés à l'ouest du méridien d'origine. La latitude et la longitude sont souvent appelées «coordonnées géographiques».

La latitude et la longitude sont utiles pour transférer et diffuser des données spatiales numériques, mais les cartes du Canada ne doivent pas être tracées au moyen de ces coordonnées. Celles-ci servent à la diffusion des données des
(FNL), des ***fichiers numériques cartographiques*** (FNC) et des ***fichiers du réseau routier*** (FRR).

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une
(RMR), d'une ***région métropolitaine de recensement primaire*** ***agglomération de recensement*** (AR) ou d'une ***agglomération de recensement primaire*** (ARP).

Le noyau urbain est une grande ***région urbaine*** autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

La banlieue urbaine est la région urbaine située à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain.

La banlieue rurale est le territoire au sein d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire (côté d'îlot) ou d'une entité géographique bidimensionnelle (secteur de dénombrement). L'emplacement du point représentatif indique généralement une concentration de logements ou encore le centre du secteur en question.

Province/territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux deux territoires forment l'ensemble du Canada.

Région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR), région métropolitaine de recensement unifiée, agglomération de recensement unifiée, région métropolitaine de

recensement primaire (RMRP), agglomération de recensement primaire (ARP)

Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les régions métropolitaines de recensement unifiées, les agglomérations de recensement unifiées, les régions métropolitaines de recensement primaires et les agglomérations de recensement primaires sont délimitées en fonction de la même base conceptuelle. Le concept général qui est appliqué consiste à relier une grande aux ***régions* urbaines** et ***rurales*** adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec cette grande région est élevé. est un terme général désignant toutes ces régions. Toute région située en dehors d'une région métropolitaine est désignée par le terme **région non métropolitaine.**

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une très grande ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle le reste même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Toutes les RMR sont ***secteurs de recensement***. Une RMR peut être unie à des ***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé les AR sont désignées par les termes ***région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)*** et ***agglomérations de recensement primaires (ARP)***. Une RMR ne peut être unie à une autre RMR.

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement (AR) est composée d'une grande ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une AR compte au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Cependant, si la population du noyau urbain d'une AR 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Lorsque la population du noyau urbain d'une AR atteint 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, cette AR peut devenir une RMR. Les AR dont le noyau urbain compte au moins 50 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en ***secteurs de recensement***. Les secteurs de recensement sont maintenus même si la population du noyau urbain de l'AR tombe par la suite à moins de 50 000 habitants. Une AR peut être unie à des AR adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé , et les AR qui le composent sont désignées par le terme ***agglomérations de recensement primaires (ARP)***.

Région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée)

Une région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée) est un groupe formé d'une ***recensement*** (RMR) et de la ou des ***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes ayant des liens sociaux et économiques avec elle. Une RMR et une AR adjacente peuvent être unifiées pour former une seule RMR (RMR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans l'AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une RMR; chaque combinaison RMR-AR est alors évaluée. Par exemple, la RMR unifiée de Toronto se compose de la RMRP de Toronto et des ARP de Georgina, Milton, Halton Hills, Orangeville et Bradford West Gwillimbury.

Agglomération de recensement unifiée (AR unifiée)

Une agglomération de recensement unifiée (AR unifiée) est un groupe formé d' (AR) adjacentes ayant des liens économiques et sociaux entre elles. Des AR adjacentes sont unifiées pour former une seule AR (AR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une AR de plus grande taille; chaque paire d'AR est alors évaluée. Par exemple, l'AR unifiée de Chatham se compose de l'ARP de Chatham et de l'ARP de Wallaceburg.

Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)

Une ***région métropolitaine de recensement*** qui fait partie d'une ***région métropolitaine de recensement unifiée*** est appelée région métropolitaine de recensement primaire (RMRP).

Agglomération de recensement primaire (ARP)

Une ***agglomération de recensement*** qui fait partie d'une ***région métropolitaine de recensement unifiée*** ***agglomération de recensement unifiée*** est appelée agglomération de recensement primaire (ARP).

Région urbaine (RU)

Les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement précédent. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement sont établies. Tout le territoire du

Secteur de recensement (SR)

Les secteurs de recensement (SR) sont des petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou dont le ***noyau urbain*** compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

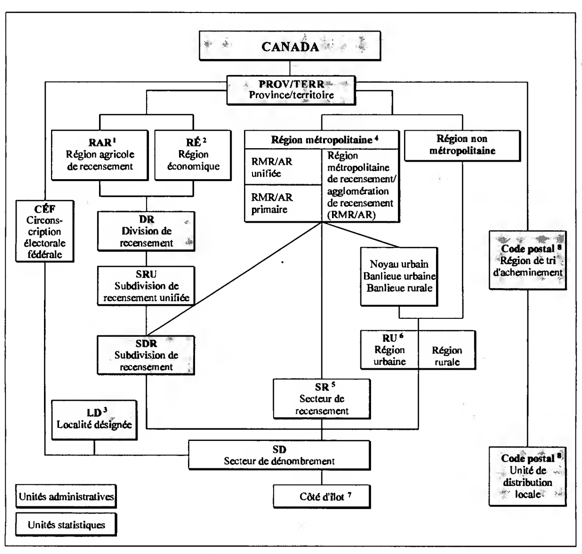
Les SR sont initialement délimités par un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la 000 habitants.

Subdivision de recensement (SDR)

Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non

À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ce terme désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités à des fins de

Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996



1 Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont composées de subdivisions de recensement unifiées.
2 Les régions économiques de l'Ontario sont composées de municipalités (subdivisions de recensement).
3 Actuellement, il n'y a pas de localité désignée à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Territoire du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
4 Cinq RMR/AR chevauchent des limites provinciales.
5 Toutes les RMR, ainsi que les AR dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en secteurs de recensement.
6 Cinq RU chevauchent des limites provinciales.
7 Seulement dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier (FRR).
8 Le code postal est saisi tel qu'il est indiqué par le recensé sur tous les questionnaires de 1996. Même s'il est indiqué et traité comme faisant partie de la hiérarchie géographique, le code postal n'est pas une région géographique et il n'y a aucun lien précis entre les codes postaux et les secteurs de dénombrement.

Statistique Canada, [1992]
Manuel des politiques, Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, Statistique Canada, le 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]
Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Fichiers du réseau routier et Fichiers du réseau routier et d'extension des traits de 1996. Recensement de 1996. Guide de référence. Ottawa: Industrie Canada, 1997.

Produits et services de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 1996. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique

92F0085XCB GéoRéf

GéoRéf est un puissant outil d'extraction de données et de production de tableaux offert sur CD-ROM qui contient le logiciel et les données. GéoRéf permet à l'utilisateur d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer le code géographique, le nom des régions et les chiffres de population et des logements correspondants. En plus des renseignements sur les régions normalisées du recensement, GéoRéf fournit des données sur la correspondance des secteurs de dénombrement (SD) (des recensements de 1996 et de 1991) ainsi qu'une liste des cartes de référence des SD qui facilite la recherche des cartes de référence des SD appropriées.

Les cartes de référence illustrent les régions géographiques du recensement et aident l'utilisateur à repérer les limites, afin d'établir une relation entre les données du recensement et les emplacements physiques réels. Plus de 7 500 cartes de référence couvrent des régions géographiques qui varient en superficie : des secteurs de dénombrement (l'unité de collecte du recensement) aux circonscriptions électorales fédérales (représentées par les députés au Parlement), des secteurs de recensement (quartiers) aux agglomérations de recensement et régions métropolitaines de recensement (grands centres urbains), et des subdivisions de recensement (municipalités) aux divisions de recensement (municipalités régionales de comtés). Les cartes de référence sont offertes séparément ou groupées dans une série de cartes.

92F0087XPB Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (Ordonnance de représentation de 1987)

Ces cartes de référence montrent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 selon la circonscription électorale fédérale à laquelle ils appartiennent. Les limites des circonscriptions électorales fédérales sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987 qui était en vigueur le jour du recensement (14 mai 1996). Les cartes des CÉF/SD sont conçues comme outils de référence visant à repérer les limites des SD. Pour être en mesure de déterminer de façon plus précise les limites des SD, l'utilisateur est prié de consulter une des séries plus détaillées de cartes de : celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) ou celle des SD des régions rurales (92F0091XPB). Les cartes des CÉF/SD sont reproduites sur demande.

92F0090XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grands centres urbains

Ces cartes de référence des SD en noir et blanc couvrent les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que les 18 agglomérations de recensement (AR) qui sont incluses dans le Programme des secteurs de recensement. Environ 4 200 cartes (en général, une carte par secteur de recensement) présentent les limites et le code des secteurs de dénombrement ainsi que les réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles. Ces cartes montrent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales et des RMR ou AR. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales

(92F0089XPB).

92F0088XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des petits centres urbains

Environ 870 cartes de référence couvrent les plus petites municipalités urbaines (subdivisions de recensement) qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement. Ces cartes indiquent les limites et le code des SD. Les circonscriptions électorales fédérales figurent également sur ces cartes. La taille et l'échelle des cartes varient selon la région couverte. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0091XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des régions rurales

Cette série comprend environ 2 400 cartes qui indiquent les limites et le code des SD des régions rurales du Canada. Sont également indiquées les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes, fondées sur celles de la série nationale topographique de Ressources naturelles 000 ou 1/250 000 pour les 10 provinces, de 1/1 000 000 pour le Territoire du Yukon et de 1/4 000 000 pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0089XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) :

Cette série comprend 21 cartes provinciales indiquant les limites, le nom et le code des DR (comme les comtés et les municipalités régionales de comtés) et des SDR (comme les municipalités, villes, villages, autres municipalités locales, cantons et réserves indiennes). Ces cartes sont vendues séparément. Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque province est couverte par une à quatre 000 et 1/6 000 000. Les cartes ressemblent à celles de 1991 bien qu'elles aient été produites par ordinateur à partir de bases géomatiques. Les renseignements géographiques, notamment les plans d'eau, les routes principales et les voies ferrées, sont tirés de la carte mondiale numérique (CMN).

Nota : Toutes les cartes provinciales font partie de la publication *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Figurent aussi dans cette dernière trois cartes du Canada à l'échelle 1/10 000 000 : une qui montre les divisions de recensement, une autre sur laquelle apparaissent les régions économiques et une troisième qui indique, à l'aide de points, l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

92-354-XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR)

Cette publication comprend les cartes de référence de toutes les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et des AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR). Les cartes indiquent les limites et présentent le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de

recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits 000 000. La publication comprend aussi une carte du Canada (à l'échelle de 1/10 000 000) indiquant, à l'aide de points, l'emplacement des RMR et des AR pour 1996.

92F0092XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR) : cartes vendues séparément

Des cartes de référence pour les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et les AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR) sont disponibles séparément. Elles indiquent les limites et le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000.

Nota : Toutes les cartes font partie des cartes de référence de la publication *Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement* (n° 92-354-XPB au catalogue).

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 sont disponibles en formats variés et à plusieurs niveaux géographiques. En plus de la publication et du disque CD-ROM décrits ci-dessous, les chiffres de population et des logements sont aussi disponibles dans GéoRéf (92F0085XCB) et dans le Fichier de données des côtés d'îlot (92F0026XDB).

93-357-XPB Chiffres de population et des logements — Un aperçu national

Cette publication donne les chiffres de population et des logements établis par le Recensement du Canada de 1996. Les niveaux géographiques couverts sont les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987), les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les localités désignées, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les régions urbaines et les régions rurales. Les limites géographiques de ces régions sont celles qui étaient en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du Recensement du Canada de 1996). La publication comprend aussi les chiffres de population et des logements pour les régions de tri d'acheminement qui sont déterminées par les trois premiers caractères du code postal déclarés par les recensés le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Il s'agit d'un nouveau produit pour 1996. Il renferme les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères fourni par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, la région de tri d'acheminement (RTA — les trois premiers caractères du code postal), la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel compatible WindowsMD qui permet à l'utilisateur d'exécuter des manipulations de données simples comme chercher l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, importer des groupes de codes postaux pour lesquels il veut obtenir les chiffres, et exporter des groupes de codes postaux. De la documentation d'accompagnement et d'autres documents sont présentés sous forme

Fichiers numériques des limites et fichiers numériques cartographiques

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites officielles en vigueur lors de la collecte de données du recensement de 1996 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les plans d'eau. Ces limites ont été modifiées dans les fichiers numériques cartographiques (FNC) pour suivre le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. Les FNC incluent aussi une deuxième couche cartographique représentant les lacs et certains cours d'eau et estuaires. Cette couche «d'eau» fournit des repères additionnels utiles pour la cartographie ou la simple représentation des limites. Les FNC permettent de créer des cartes thématiques et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) ou de tout autre logiciel cartographique disponible sur le marché. Les FNL peuvent ne pas convenir aux fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral réel soit représenté. Les FNC sont offerts sous forme d'ensembles standard et sont vendus aux prix standard alors que les FNL sont disponibles sur demande aux mêmes prix.

92F0029XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des provinces et territoires

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des provinces et territoires font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les limites des provinces et territoires ont été normalisées de façon à répondre aux exigences de la plupart des progiciels cartographiques de poste de travail. Par conséquent, ce produit n'est pas conforme aux autres produits de la série. Le FNC des provinces et territoires est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0030XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) ont été créés en agrégeant les limites des secteurs de dénombrement (SD) du recensement de 1996. Ces deux fichiers peuvent différer légèrement du FNL fondé sur les SD de 1991 (92F0070XDB). Le FNC des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) est un nouveau produit disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes aux autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale du FNC pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des CÉF sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0031XDF Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) indique les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) selon l'Ordonnance de représentation de 1996. Comme il ne porte pas sur un niveau géographique normalisé pour le recensement de 1996, ce fichier cartographique a été créé selon une méthode différente et n'est donc pas conforme aux autres fichiers de la série. L'utilisateur doit prendre note que les limites des CÉF utilisées pour la tenue du recensement de 1996 étaient fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996, adoptée le 8 janvier 1996, entre en vigueur au moment de la première dissolution du Parlement se produisant au moins un an après son adoption. Le FNC des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0032XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des divisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des divisions de recensement (DR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Deux versions du FNC des DR sont disponibles. Le FNC des divisions de recensement est disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes à celles de tous les autres niveaux géographiques normalisés. Il existe

aussi une version plus générale pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des DR sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0033XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement unifiées font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des subdivisions de recensement unifiées est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0034XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement (SDR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des SDR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement.

92F0035XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) de 1996 font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RMR et AR est offert pour le Canada sous forme

92F0036XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement

L'utilisateur du Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de recensement (SR) de 1991 remarquera une grande différence entre le produit de 1991 et celui de 1996. En 1991, les limites et les plans d'eau étaient intégrés sur une seule couche cartographique. Les limites de 1996 suivent le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. L'utilisateur peut distinguer les autres rives (plans d'eau intérieurs) en superposant la couche «hydrographique» distincte. Le FNC des SR de 1996 est conforme à tous les autres niveaux géographiques normalisés. Ce n'était pas le cas en 1991. Le FNC des SR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en SR.

92F0037XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions urbaines

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions urbaines (RU) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RU est offert

92F0038XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des localités désignées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des localités désignées (LD) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les LD forment un nouveau niveau de régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Le FNC des LD est offert pour le Canada

92F0039XDF Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. En procédant à l'analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement. Le FNC des RTA du recensement de 1996 est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0040XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de dénombrement (SD) est offert pour la première fois. En 1991, seul le Fichier numérique des limites (FNL) des SD était disponible. Le FNC des SD est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement et certaines

La Division de la géographie s'occupe de garder à jour une base de données du réseau routier des plus grands centres urbains du Canada. Bien que cette base de données s'applique à moins de 1 % de la superficie des terres du Canada, elle représente 62 % de la population totale du Canada. Plusieurs produits proviennent de cette base de données, notamment les fichiers du réseau routier (très détaillés), les Fichiers schématiques du réseau routier (moins détaillés) et

92F0024XDF Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques représentant le réseau des rues de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ces fichiers renferment aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (tels que l'hydrographie, les voies ferrées et les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (comme le nom des rues et des traits hydrographiques ainsi que les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les rues et les adresses sont mises à jour d'après les données recueillies le 14 mai 1996, jour du recensement. Utilisés avec le logiciel approprié de l'utilisateur, les FRR peuvent servir à la préparation d'itinéraires, à la planification des services de livraison et à la production de cartes. Les FRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0025XDF Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR)

Les fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont des fichiers du réseau routier élagués qui comprennent des traits de référence cartographique tels que les principales rues (avec le nom des rues, mais pas les tranches d'adresses) et certaines voies ferrées qui servent à établir les limites des secteurs de recensement. Les FSRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0100XDF - 92F0103XDF; 92F0105XDF - 92F0136XDF Fichier du réseau routier et d'extension des traits (FRRET)

Les Fichiers du réseau routier et d'extension des traits (FRRET) sont des fichiers numériques qui permettent d'élargir la couverture des Fichiers du réseau routier (FRR) jusqu'aux limites fixées pour la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement (RMR/AR). Chaque FRRET comprend le FRR et un réseau de routes et de traits, provenant de la Base nationale de données topographiques (BNDT), qui couvre la portion du territoire comprise entre les limites des FRR et celles des RMR ou des AR. La partie des FRRET qui provient de la BNDT ne comprend pas de tranches d'adresses.

Au total, 29 centres sont compris dans le FRRET. La couverture des FRR est partielle dans le cas de 26 RMR et AR et nulle dans celui de trois AR.

Compte tenu de la possibilité que les traits prolongés du FRRET ne correspondent pas à ceux des fichiers normalisés des limites, les clients qui veulent se procurer une trousse complète des RMR/AR peuvent également faire l'acquisition de fichiers corrigés des limites (pour obtenir des renseignements précis à ce sujet, veuillez vous reporter aux sections portant sur les FNL/FNC des secteurs de recensement, les FNL/FNC des subdivisions de recensement et les FNL/FNC des secteurs de dénombrement).

92F0026XDB Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI)

Le Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI) renferme les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 pour les côtés d'îlot des centres urbains inclus dans les fichiers du réseau routier (92F0024XDF). Par côté d'îlot, on entend généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives; il s'agit en outre de la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Le FDCI permet aussi, grâce à des codes géographiques, de relier le côté d'îlot à tous les autres niveaux géographiques normalisés (secteurs de dénombrement et niveaux supérieurs). Ce fichier contient le nom des rues avec les tranches d'adresses correspondantes ainsi que les coordonnées d'un point représentant le centre approximatif de chaque côté d'îlot. Les FDCI sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les grands centres urbains.

Les produits basés sur les codes postaux décrits ci-dessous sont fondés sur les codes postaux obtenus régulièrement auprès de la Société canadienne des postes. Deux autres produits décrits ci-dessus, Chiffres des codes postaux (92F0086XCB) et Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 (92F0039XDF), sont basés sur les codes postaux inscrits par les recensés sur les questionnaires du recensement.

92F0027XDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP)

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et territoires et les grands centres urbains.

92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP) — Mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent de nouveaux codes postaux entrant en vigueur à compter du mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes

postaux en vigueur depuis le mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCCP (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour au tarif des mises à jour. Les abonnés aux mises à jour du FCCP profitent d'un rabais additionnel sur les mises à jour. Selon les conditions d'abonnement, ils devront payer à l'avance au moins un fichier mis à jour par année jusqu'à ce que le FCCP du recensement de 2001 soit diffusé. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions — (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon).

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) — Mise à jour

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent F (92F0028XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour aux tarifs des mises à jour. Ces dernières sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions —provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon.

Services

97C0005 Service de géocodage

Le service de géocodage permet à l'utilisateur de définir lui-même les régions géographiques (régions définies par l'utilisateur ou agrégations de régions géographiques normalisées du recensement) pour lesquelles il veut obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir de l'agrégation de côtés d'îlot des grands centres urbains couverts par les Fichiers du réseau routier ainsi que de l'agrégation de secteurs de dénombrement des petits centres urbains et des régions rurales. L'utilisateur est donc en mesure d'obtenir des données du recensement pour toutes ces régions personnalisées. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie

97C0006 Services géographiques personnalisés

Si les produits géographiques normalisés ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, ce dernier peut faire appel aux Services géographiques personnalisés, lesquels élaborent, selon les demandes spéciales, des produits géographiques non normalisés. L'utilisateur peut obtenir les fichiers numériques cartographiques sous une autre forme et des extractions particulières de données ainsi que des manipulations ou regroupements de données spéciales provenant de l'un des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, des attributs, des limites et du réseau routier). L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la nature et de la complexité de la demande.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et d'autres cartes personnalisées peuvent être produites en réponse à une demande spéciale. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.

Entente de licence pour l'utilisation restreinte d'un produit de données

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «l'utilisateur») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente.

Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s). Ce produit de données peut être utilisé uniquement par vous ou à l'intérieur de votre organisme, selon le cas. Aucune partie de ce produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente ne doit être vendu, loué, donné à bail, prêté, -licence, ni transféré à une autre personne ou un autre organisme. L'utilisateur ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit, ou service, de données à des fins de diffusion ou de mise en marché, sans une autorisation permettant d'en faire ainsi. L'utilisateur ne peut ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit le logiciel qui fait partie de ce produit

L'utilisateur ne peut transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plusieurs utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais

Ce produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage quelle qu'en soit la cause.

La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si l'utilisateur ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, l'utilisateur doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada, ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

Il VOUS INCOMBE de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE. Pour obtenir de plus amples

Services de concession des droits de licence	Tél.:	(613) 951-8211
Division de la commercialisation	Téléc.:	(613) 951-1134

Statistique Canada
Ottawa (Ontario)

Révisée le 11 décembre 1996

